

## **Message de S.A.R. la Grande-Duchesse, Eminent Défenseur des Enfants pour l'UNICEF, à l'occasion de la "Journée internationale des enfants soldats", le 12 février 2008.**

En cette journée internationale des enfants-soldats, il est triste de constater que ce phénomène reste aussi présent.

Aujourd'hui, dans le monde entier, près de 250 000 enfants-soldats sont engagés dans des conflits de toute sorte. Inconscients face à la mort, manipulables et proies faciles, les enfants sont les pions sacrifiés d'un jeu mortel pratiqué par les adultes.

Le témoignage bouleversant d'Ishmael Baeh, pris dans une tornade sanglante en Sierra Leone à l'âge de 12 ans, trouve en ce moment un écho retentissant dans le monde entier. Mais son exemple est surtout porteur d'un message d'espoir. Après avoir été envoyé dans un centre de réhabilitation de l'UNICEF, il se "désintoxique", revient à la vie, poursuit des études brillantes à New York pour devenir ambassadeur de l'Unicef. Il a dédié son livre à tous les enfants de la Sierra Leone à qui on a volé leur enfance. Ishmael Baeh est aujourd'hui engagé contre cette pratique barbare.

En effet, la communauté internationale a enfin donné le signal d'une mobilisation sans précédent. Que deux chefs de guerre congolais par exemple doivent répondre du crime de l'utilisation d'enfants-soldats devant la Cour pénale internationale marque un progrès considérable.

Une dynamique a été lancée. La Conférence de Paris qui s'est tenue les 5 et 6 février 2007 a été un moment essentiel: 58 Etats se sont engagés à lutter contre le fléau des enfants-soldats et ont pris des engagements pour leur démobilisation et leur insertion. Depuis, d'autres Etats ont déclaré leur intention de les rejoindre.

La réinsertion des jeunes victimes, qui est au cœur de l'action menée en ce moment par l'UNICEF dans les régions africaines dévastées par la guerre, est un enjeu central. Il ne s'agit pas seulement d'empêcher l'utilisation d'enfants à des fins bellicistes, mais il faut ramener à la vie ceux qui se sont vu priver du "droit d'être enfant".

En ce 12 février, jour anniversaire de l'adoption du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, je forme le vœu que cette journée internationale soit non seulement un moment de prise de conscience mais l'occasion de réaffirmer notre ferme résolution à éradiquer ce fléau. L'aspiration à un monde plus juste est une nécessité.